



La loi Guizot sur l'organisation de l'enseignement primaire

publié le 25/03/2008 - mis à jour le 09/12/2015

Descriptif :

Une enquête de l'époque (1833) sur l'application de la loi, étudiée par l'INRP



Après le vote de la loi de Juin 1833 qui organise pour la première fois l'enseignement primaire Français, Guizot, ministre de l'Instruction publique lance une vaste enquête pour connaître l'état de cet enseignement. A l'automne 1833, environ cinq cents inspecteurs visitent toutes les écoles primaires de garçons et les écoles mixtes, dans tous les départements, sauf la Corse. Cette enquête est, en France, sans précédent par son ampleur, sa précision et sa fiabilité (même si les données ont disparu pour l'Allier, l'Ille-et-Vilaine et le Nord). Elle couvre les aspects administratifs, financiers, matériels et pédagogiques des écoles visitées et donne

des renseignements sur chaque instituteur. L'actuelle base de données mise en ligne concerne onze départements correspondant à trois académies de l'époque, celle de Bourges, Nîmes et Rennes. Elle sera enrichie au fur et à mesure des dépouillements.

Pour en savoir plus : [le dossier de l'INRP](#)

La base de données sur l'Enquête Guizot a été réalisée par une équipe du Service d'Histoire de l' Education de l'I.N.R.P placée sous la direction de Jean Hebrard puis d' Anne-Marie Chartier.

Le dépouillement des archives, la saisie des données pour les onze départements figurant actuellement dans la base , ainsi que la rédaction des commentaires ont été effectués par Jean-Pierre Chevalier, Jean-Louis Gineste, André Oliva, enseignants associés au S.H.E, Yvonne Pasquet, chercheur associé, tous membres de l'équipe.

Par leur intérêt porté aux travaux, leur soutien, leurs suggestions, leurs conseils, tous les personnels du S.H.E y ont peu ou prou participé.

Le développement et la mise en ligne ont été assurés par Philippe Vaillant et André Oliva, enseignants associés, en collaboration avec le service commun informatique de l'I.N.R.P.

Crédits photographiques : archives académiques françaises

Lien complémentaire

[le site de l'INRP](#)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.